



Inauguration de la bibliothèque.

Mot du maire

Gary LEROUX



À chaque printemps, nous sommes émerveillés par les couleurs et les senteurs que la nature nous offre. Puis, arrive l'été, synonyme de vacances durant lesquelles il est agréable d'aller se promener, de se reposer et de se détendre.

Malheureusement, là où la nature joue pleinement son rôle, l'humain a parfois tendance à tout gâcher.

Je suis profondément choqué de constater que les points d'apport volontaires deviennent des déchetteries. Je rappelle que ces lieux sont faits pour accueillir votre recyclage mais en aucun cas vos encombrants ou vos déchets ménagers.

Déposer ses déchets dans des lieux inappropriés peut favoriser l'installation durable de nuisibles et crée une pollution écologique mais aussi visuelle.

Quand quelqu'un un fait preuve d'incivilité, c'est notre agent communal qui consacre une partie de son temps à évacuer les déchets non-acceptés en ces lieux. Le coût annuel pour la commune pour y faire face, est proche de 4 000 €.

À de nombreuses reprises, des administrés me sollicitent pour régler un problème de voisinage (chien qui aboie, feu de déchets verts, nuisances sonores régulières et répétées...).

Puisqu'il est toujours nécessaire de rappeler les règles, vous trouverez dans ce bulletin, une page qui y est consacrée.

Toutefois, bien souvent, le contrevenant qui crée la nuisance n'en a pas forcément conscience ou tout simplement connaissance... Et dans la plupart des cas, un dialogue avec son voisin résoudrait bien des problèmes.

J'ai constaté, durant ces 3 dernières années, que le manque de dialogue est un phénomène qui s'accroît, à tel point que les demandes en mairie sont de plus en plus nombreuses.

Même s'il m'arrive régulièrement d'informer par courrier la personne qui crée la nuisance, cela ne suffit parfois pas et la situation, d'ordre privée, dépasse alors mon champs de compétence. Cependant, il existe un service à la disposition de tous, destiné à résoudre ces conflits de voisinage. Il s'agit du conciliateur de justice qui tient des permanences sur la commune de Montrevel-en-Bresse.

Espérons que peu à peu, nous arriverons tous ensemble à changer les mentalités. D'ici là, je vous souhaite un très bel été !



Patrick VERNOUX,
1^{er} Adjoint

Sandra PENIN,
2^{ème} Adjointe



Voirie

Rue Malafertoise RD121

Les écluses provisoires ont été installées. Afin de nous aider à mesurer l'impact sur la vitesse et les conditions de circulation, n'hésitez pas à nous transmettre vos avis et remarques. Nous aviserons ensuite de l'intérêt à poursuivre la réflexion sur ce type d'aménagement.

RD975 - Renouvellement de conduite d'eau potable

Les travaux sont en cours avec, pour le moment, le remplacement de la conduite principale. La reprise et réfection des branchements seront réalisées par la suite.

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La procédure de consultation est terminée. Le rapport d'analyse des offres préparé par l'Agence d'Ingénierie, notre Assistant à Maîtrise d'Ouvrage, nous permettra de retenir le bureau d'étude lors du Conseil Municipal du mois de juillet.

Fibre optique

Les travaux de déroulage et de raccordement des câbles se poursuivent. Le SIEA n'est pas encore en mesure de nous donner une date précise de mise en service mais l'objectif reste qu'elle soit effective d'ici à la fin d'année.



Installation des écluses provisoires rue Malafertoise.



Renouvellement de conduite d'eau potable.



Affaires scolaires

Une belle année scolaire

L'année scolaire s'est déroulée dans des conditions plus favorables pour les enfants, le personnel enseignant et périscolaire que ces deux dernières années.

Les nombreuses animations et activités auxquelles ont participé les enfants en sont le reflet.

Seul un point négatif est à noter : une forte augmentation du coût de la vie ces derniers mois. Celui des prestations proposées aux familles n'échappe pas à cette règle. Cette année, nos prestataires annoncent une augmentation importante du coût des produits alimentaires, ce qui nous contraint à appliquer une hausse de 0,20 € sur le prix des repas dès la rentrée. Ce prix pourra être réévalué au cours de l'année. Cette information a été transmise aux familles.



Jérôme CHAVANEL,
3^{ème} Adjoint



Sylvain BELFIS,
Conseiller délégué

Conseil Municipal Enfants

Un beau projet

Depuis plusieurs mois, avec la précédente équipe du CME, les enfants travaillent sur un beau projet.

En début de mandat, nous avons évoqué l'idée d'aller visiter une institution française. Ce projet s'est concrétisé le 12 juillet dernier avec quelques enfants accompagnés d'élus de la commune partis visiter le Sénat. Préalablement, les enfants ont effectué des recherches sur sa localisation, les personnes qui le composent... Pour les aider à mieux comprendre son rôle, ils ont accueilli Patrick Chaize le vendredi 16 juin pour répondre à leurs questions.

La commune a pris en charge la totalité du coût du voyage des enfants du CME et a participé pour moitié à celui des élus.

Le groupe s'est dirigé à la gare de Mâcon Loché pour se rendre à Paris en TGV. Pour quelques enfants, la découverte de Paris était une première et certains d'entre eux n'avaient jamais pris le TGV. La joie se voyait sur leur visage. À Paris, le groupe a pris le métro pour se rendre en bas des Champs-Élysées, en pleine effervescence pour les répétitions du défilé du 14 juillet.



Tribune officielle

Après un passage devant le Palais de l'Élysée, direction Place de la Concorde puis traversée de la Seine pour arriver devant l'Assemblée Nationale, avant de rejoindre à pied les jardins du Luxembourg pour pique niquer.



Jardin du Luxembourg



Patrick Chaize à Malafretaz

Au Sénat, le groupe a été accueilli par le sénateur Patrick Chaize et son attachée parlementaire Sandrine Bertrand.



Rencontre au Sénat

La visite s'est poursuivie à l'intérieur du Palais du Luxembourg où, après avoir gravi l'escalier d'honneur, ils ont traversé de superbes salons avant de s'installer dans l'hémicycle pour assister à la séance hebdomadaire des questions au gouvernement dont la majeure partie des membres était présente.

Le groupe a même été filmé durant cette séance sur la chaîne 'Public Sénat'.



Sénat



Hémicycle du Sénat



Avant de retourner dans le TGV pour rentrer, le groupe a arpenté les rues du quartier Latin, en passant notamment devant le Panthéon.

Les enfants sont revenus avec des images pleins les yeux et des histoires à raconter à leur entourage.

Cette journée a été une belle réussite !



Conseillères Municipales



Florence PIRAT

Laurie PASCAL



*Commemoration du 8 mai***Avec la présence des Jeunes Sapeurs-Pompiers**

Le formateur et les 4 JSP

La cérémonie du 8 mai s'est déroulée comme à l'accoutumée avec la lecture des textes officiels par le président des Anciens combattants, André Béréziat, et par le maire, Gary Leroux.

Depuis l'an dernier, l'assemblée présente à Malafretaz a le plaisir d'accueillir la section locale des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP).

Nous retrouvons dans cette formation 4 jeunes Malafertois. Mathis Facchinetti, collégien en 5^e, a commencé cette année. Anna Poncet et Emma Gotsiridze, respectivement élèves de 4^e et 3^e, effectuent leur 2^e et 3^e année. Issue de la section JSP, et actuellement en première au lycée, Maëlys Fera a terminé sa formation et a rejoint le Service Local d'Incendie et de Secours (SLIS) de Malafretaz.

Patrick Vernoux, chef de corps des pompiers, a décidé de cesser son activité de sapeur-pompier le 30 avril 2023. Volontaire, Éric Janody a repris le flambeau de chef de corps depuis cette date.

La municipalité organise une cérémonie de passation de pouvoir le vendredi 1^{er} septembre à 18h00.

Vous êtes toutes et tous invités !

Les jeunes sont encadrés au collège à raison d'une heure par semaine par 3 enseignants. M Durochat aborde la partie sciences, M Celle les notions physiques et Mme Gérante le contexte civique et historique.

Cette formation JSP composée de 29 jeunes (16 filles et 13 garçons) se déroule sur 4 ans, de la classe de 5^e à la classe de seconde et se décompose en 2 approches : une partie théorique au collège et une partie pratique à la caserne de Montrevel-en-Bresse.

Au sein de la caserne des pompiers, le Sergent-Chef Nicolas Anton se charge de les encadrer tous les samedis matin durant lesquels les jeunes font deux heures de sport et deux heures de manœuvres.

À l'issue de ces 4 années de formation et dès l'âge de 16 ans, les jeunes doivent passer une visite médicale après obtention du Brevet des collèges afin d'intégrer un groupement local de sapeurs-pompiers. Observateurs dans un premier temps, ils pourront intervenir sur une opération de secours après avoir validé 2 formations.

Ravis de leur engagement, ces jeunes se disent motivés et heureux de pouvoir aider les autres. Ils vivent de bonnes expériences. Outre les valeurs qu'ils portent, ils apprécient l'entraide au sein de la formation. Les sapeurs-pompiers forment une grande famille où l'esprit d'équipe est particulièrement développé. Un grand bravo pour l'engagement citoyen de ces jeunes gens !

Conseillers municipaux

Sandra RUCH

Franck BOUVARD



Bâtiment

Nouveau bureau

L'espace de travail en mairie devenant un peu trop exigüé pour le secrétariat, une réflexion a été mise en place après le départ de la bibliothèque vers le bungalow pour récupérer cette surface d'une vingtaine de m². Ce choix a finalement été très vite adopté car l'opération ne nécessitait pas de gros travaux dits structurants, seulement une ouverture dans un mur non porteur. Il s'agissait plutôt d'embellir les lieux. Il a fallu dans un premier temps mettre une porte entre le bureau actuel et ce nouvel espace puis recouvrir tous les murs d'une toile en fibre de verre avant une mise en peinture de l'ensemble du volume. La pose d'un nouveau lino a donné la touche finale de ce très beau travail réalisé entièrement en régie par notre agent technique communal, Pierre-Luc. Les lieux ont été investis dès la mise en place de nouvelles armoires et du bureau.



La Plaine Tonique

N'oubliez pas votre carte !



Grand Bourg Agglomération donne à nouveau la possibilité à tous les habitants du territoire de bénéficier d'un accès libre à la plage de la base de loisirs « La Plaine Tonique » de 9h00 à 19h00 et ce, jusqu'au 3 septembre. Pour en bénéficier, les habitants doivent se procurer une carte d'accès à l'accueil avant le 15 août, moyennant la somme de 5 € correspondant aux frais d'établissement ; en dehors de ces périodes, l'accès à la plage est libre.

L'entrée au centre aquatique Carré Tonique, les activités nautiques et sportives restent payantes.

Info déchetterie

La tonte, oui, mais plus en déchetterie

Depuis le 1^{er} juin 2023, Grand Bourg Agglomération ne collecte plus la tonte. En effet, l'herbe est une ressource et la collecter en déchetterie a des conséquences environnementales. Par cette décision, GBA entend ainsi limiter les gaz à effet de serre générés par les déplacements, préserver la biodiversité locale et réduire la quantité de déchets. Plusieurs solutions existent, permettant d'utiliser le gazon à la maison :

- **le paillage**, en couvrant la terre nue de végétaux, permet de conserver l'humidité, de nourrir le sol et de limiter le développement des herbes indésirables,
- **le mulching** assure une coupe fine de l'herbe déposée sur le sol. Il favorise son enrichissement et la lutte contre la sécheresse,
- **un espace naturel fleuri** (comme, par exemple, au Costal), mis en place au printemps, embellit le jardin et préserve la biodiversité, notamment des insectes utiles au jardin (comme les abeilles ou les coccinelles),
- **le compostage** consiste à mélanger la tonte avec d'autres végétaux et des déchets de cuisine pour qu'ils se décomposent et deviennent un engrais pour le jardin. Ainsi incorporée, l'herbe apporte l'azote nécessaire à l'équilibre du compost,
- **la tonte différenciée** propose une herbe rase dans les lieux de passage et plus haute ailleurs. Elle favorise la biodiversité, crée des cheminements et des ambiances variées.

Le solaire à portée de « M'Ain »

Le SIEA, groupement des communes de l'Ain, met « le solaire à portée de M'Ain » en proposant aux Aindinois une solution solaire simple avec un tarif négocié attractif.



Plus précisément, il s'agit d'un kit solaire autonome d'une hauteur inférieure à 1,8 m, prêt à brancher sur une prise électrique extérieure et ne nécessitant ni percement ni maçonnerie spécifique.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site : www.siea-energies.fr.



Nathalie AUPOIL-DANTHON

Christophe TRIPOZ



Malafretaz-Lecture

L'histoire de la bibliothèque

Dans les années 1987, la préfecture émet le souhait auprès des municipalités de créer une bibliothèque pour apporter la culture et la découverte de la lecture aux populations

Dans les années 1987 la préfecture émet le souhait auprès des municipalités de créer une bibliothèque pour apporter la culture et la découverte de la lecture à la population du village. Marguerite Guillemaud et Mme Raptopoulos faisant parties du conseil municipal se sont occupées du projet.

Et c'est ainsi que tout a commencé avec ce placard orange...



Petit placard. Petit sur tout. Mais le regard des anciens, des parents, des voisins, des amis, des collègues, des amis... Et c'est ainsi que tout a commencé avec ce placard orange...

Les premiers lecteurs ont été le club des anciens tous les premiers mercredi du mois et les écoles (en parfaite autonomie). Le public était accueilli le samedi matin de 11h30 à 12h15. Les documents étaient prêtés par la BDP de Bourg En Bresse (rédaction d'une convention).

rurales. Marguerite Guillemaud et Mme Raptopoulos, toutes deux conseillères municipales, se sont occupées du projet.

C'est ainsi que tout a commencé avec ce petit placard orange... placé dans la cantine de l'école.

Les documents étaient déjà prêtés par la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt) de Bourg-en-Bresse dans le cadre d'une

première convention.

Le club des Anciens et les écoles en sont les premiers lecteurs et le public est accueilli le samedi de 11h30 à 12h15 !

À partir de 1988, plusieurs Malafertoises deviennent bénévoles. La bibliothèque devient municipale et déménage dans la salle du conseil. Les livres sont rangés dans le placard mural créé à cet effet. Ce meuble existe toujours !

Un nouveau pas est franchi : la bibliothèque évolue et devient associative, gérée par un bureau et prend le nom de Malafretaz-Lecture. Le district met en place une dotation pour l'achat de livres aux 13 communes de l'agglomération afin de pérenniser cette offre culturelle auprès de la population rurale. Les présidentes se succèdent, de Monique Rigaudier à Marylène Billody, en passant par Jocelyne Guillet, Monique Chahmi, co-présidence avec Marie-Pierre Michelon et Nathalie

Prat-Hauret. Certaines bénévoles sont toujours actives depuis les débuts de l'association ou depuis plus de quinze ans !



L'association continue son petit bonhomme de chemin. Des idées germent : expositions, accueils de classes, ateliers bricolages, soirées contes. Avec la bibliothèque districale de Montrevel-en-Bresse et les autres bibliothèques, une exposition commune sur le thème de la mer voit le jour. Les enfants aidés de parents s'amuse à fabriquer des maquettes, des pieuvres, des crabes...

Chaque année, une exposition naît : en 1996 le chocolat, en 1998 le livre dans la BD, en 2001 le cirque, en 2004 la découverte du monde.



Des soirées « enregistrements et couvertures des livres achetés » permettent aux bénévoles de se retrouver dans une belle ambiance de copinage, rejointes par de nouvelles Malafertoises cherchant à s'intégrer dans la commune.



Les années passent et l'enthousiasme des bénévoles ne faiblit pas. Des ateliers pliage de livres (hérisson, calendrier de l'ave), de scrapbooking sont organisés, de même que des soirées contes (comme, par exemple, à la ferme équestre de Malafretaz, avec des contes sur les animaux et leurs secrets).



Conseillers municipaux



Annick FALCAND

Bruno BOURY





UNE QUINZAINES D'ENFANTS a répondu à l'appel de la bibliothèque pour confectionner des décorations pour la vogue sur le thème du cirque. Différents ateliers : coloriage, peinture, découpage... étaient installés.

Des parents ont aidé à la confection et à l'élaboration des décorations.

Atelier bricolage à la bibliothèque

Sous le thème du cirque, les enfants ont confectionné des décorations pour la vogue. Les ateliers étaient installés dans la bibliothèque. Les parents ont aidé à la confection et à l'élaboration des décorations.



Depuis 2012, Malafretaz-Lecture propose un moment de douceur et d'imaginaire avec les contes lors de la soirée illuminations du comité des fêtes : histoires de Père-Noël, d'hiver... Cette animation perdure toujours et est appréciée.



Pendant plusieurs années, une soirée théâtre annuelle est programmée pour emmener le théâtre à la campagne, chose peu courante à l'époque ! Chaque séance a connu un vif succès !



2009 marque le lancement de « Premières Pages » par la DLP (Direction de la Lecture Publique) : pour toute naissance, l'enfant reçoit un livre. Malafretaz-Lecture s'associe au projet et cela continue encore. En 2023, 12 livres ont été distribués.



Ce dimanche, en fin d'après-midi, des contes racontés par Marianne, Nathalie et Monique ont emmené les enfants et parents dans le monde de Noël. Seize familles, dont une trentaine d'enfants, ont écouté des belles histoires souvent rigolotes. Ensuite, les bénévoles du comité des fêtes ont distribué des lampions et une parade illuminée a conduit, à travers le bourg, toute la troupe vers la place des fêtes. Ce rendez-vous festif est une occasion pour les villageois de se rencontrer et de découvrir les décorations et les lumières installées pour la période des fêtes.

En 2013, une animation mensuelle est lancée avec les assistantes maternelles et les bébés. Cette rencontre n'a plus lieu faute de bénévoles.



Dominique MICHEL



Vincent GUICHARDAN

Pour vivre avec son temps, en 2014, il est l'heure d'informer la bibliothèque. Monique Chahmi et son équipe font un énorme travail pour enregistrer et équiper d'un code, les romans, BD, albums, documentaires...

Un partenariat avec l'école du village se poursuit depuis l'ouverture de la bibliothèque : prêt de documents, histoires, raconte-tapis... et de la même façon avec la bibliothèque départementale et la médiathèque de Montrevel-en-Bresse pour le prêt, les formations, le matériel...



En 2018, l'équipe de bénévoles baisse les bras. Le local est fermé pour quelques mois. Quelques dames reprennent les rênes et forment une nouvelle équipe qui peine, à l'arrivée du Covid, à fidéliser les bénévoles et les lecteurs.

L'abondance de livres en tous genres, acquis pendant toutes ces années, remplissent les étagères du local qui devient exigü.

Pour répondre aux conditions de la convention signée avec la bibliothèque départementale prévoyant un local d'une surface minimum 25 m² et 4 heures d'ouverture hebdomadaire, la mairie, depuis de nombreuses années, étudie les différentes

possibilités pour construire une bibliothèque. Un projet est soumis aux bénévoles qui ne sont pas tout à fait convaincues car le manque de visibilité de la rue est un handicap pour attirer les lecteurs. Néanmoins, un déménagement s'impose !

Et nous voilà en janvier 2023, dans le bungalow ! Un nouvel espace visible, facile d'accès, clair, spacieux, un nouvel aménagement...

Un renouveau... inauguré le 17 juin !



Au fil des ans, de l'évolution de la vie, les bénévoles continuent à faire vivre la bibliothèque, selon leurs idées, leurs disponibilités. Ces dames souhaitent apporter un peu de plaisir aux lecteurs avec les BD, romans, albums... des découvertes avec les documentaires... Le prêt de livres est aussi une source d'économie pour les familles et les écoles car il est totalement gratuit ! Emprunter un document papier est un geste écologique, une façon simple de sauvegarder nos arbres et un geste anti-gaspi !

La porte vous est grande ouverte, le lundi de 10h à 12h et le samedi de 9h30 à 11h30. La bibliothèque ferme en août.

Si vous souhaitez en connaître encore plus sur l'historique de cette association, il vous suffira de consulter à la bibliothèque, le fascicule de 137 pages intitulé « Il était une fois Malafretaz Lecture » d'où ont été tirés les quelques clichés présents dans cet article.



Conseillers supplémentaires



Sophie MAZIER

Jérôme MERLE



Rencontre malafertoise : Acte 2

Des passionnés à l'honneur

Le vendredi 9 juin a eu lieu la 2^e édition de la Rencontre malafertoise, quelque peu boudeée par la population si l'on compare avec les nombreux Malafertois qui s'étaient déplacés l'année dernière et nous avaient motivés pour organiser cet acte 2.

Cependant, cela n'a en rien gâché le bon déroulement de la soirée en partie consacrée aux associations du village ayant répondu présentes à notre invitation. Chacun a pu constater que le monde associatif fédère des passionnés prêts à tout pour apporter de l'animation et de l'engouement dans le village.

26 ans après sa création, le **Comité des fêtes** est toujours très actif avec ses 4 manifestations annuelles. La dernière en date fait l'objet d'un article dans ce bulletin. **Les Anciens combattants** s'emploient à préserver et à transmettre aux plus jeunes la mémoire et les valeurs républicaines des hommes et des femmes ayant défendu le territoire national et ses valeurs, et ce depuis la création de l'association en 1920. **Le Comité de fleurissement** a la lourde tâche d'embellir notre village en faisant des choix harmonieux de plantes et de fleurs. **Le Club des anciens** permet de partager des moments conviviaux entre les personnes de plus de 60 ans et ainsi, pour certains, de rompre la monotonie des longues journées. **Le club d'athlétisme des Villages Athlétiques Bressans** compte aujourd'hui 165 licenciés et des résultats sportifs plus qu'honorables. **Pêche Compétition Sud 01** regroupe avant tout des passionnés. En septembre, sur les lacs de Malafretaz, ils organisent la Bressaméricaine, compétition reconnue sur le calendrier national et pouvant accueillir des pêcheurs mondialement titrés. **Les P'tits Ateliers de Malaf** ont pour but de partager un savoir-faire, d'échanger des astuces et des idées. Plusieurs ateliers sont proposés permettant ainsi d'aborder des domaines divers et variés en fonction des affinités de chacun. **Le Nez de cochon** fait référence au HY du fait de son petit capot placé devant la cabine avancée. Il regroupe des passionnés de véhicules Citroën datant d'avant 1990. Balades, découvertes de nouveaux paysages et moments conviviaux en sont les principales caractéristiques. **Le Sou des écoles** organise des manifestations pour financer des projets pédagogiques ou des équipements scolaires. Une dizaine de membres très motivés met tout en œuvre pour permettre aux enfants de s'ouvrir culturellement, socialement et sportivement. **Malafretaz-lecture** ne détient pas loin de 3000 ouvrages disponibles en prêt aux Malafertois. Le **FC Plaine Tonique** compte à ce jour 293 licenciés, ce qui en fait un club de football majeur du département. **Les pompiers de Malafretaz** se déplacent chaque année sur environ 80 interventions, dont 80 % pour du secours à personnes et 20 % sur des incendies et des opérations diverses. Une amicale des pompiers permet à ces volontaires de se retrouver pour des moments festifs et conviviaux. **L'amicale des Donneurs de sang** organise 4 collectes annuelles de sang en soutien de l'EFS (Établissement Français du Sang) dans



notre commune et celle de Montrevel-en-Bresse. L'association **les Cavaliers de Malafretaz** a récemment été créée sur notre commune. Elle est en lien avec les écuries Griffond et apporte du dynamisme aux écuries et surtout permet aux cavaliers de participer aux concours régionaux et nationaux. **Los Bricolos** est une banda (un groupe musical) qui se nomme plus précisément Los Bricolos Bléros, Bressanos, Revermontos y Saônès du fait de la provenance des membres du groupe. Ils revendiquent une orientation et une imprégnation musicale de la région du sud-ouest. La fête reste bien évidemment le fer de lance de cette association.

Le Conseil Municipal Enfants a ensuite pris la parole pour évoquer les actions réalisées et futures, présentées comme toujours dans les pages du Malaf'Actu.

Quelques gouttes de pluie se sont invitées mais cela n'a pas empêché les participants de profiter de l'apéritif dinatoire proposé par la municipalité jusqu'à tard dans la nuit.

Sou des écoles

Une pétanque arrosée

Le concours de pétanque organisé par le Sou des écoles s'est déroulé le 13 mai sur l'après-midi et en soirée avec la participation de 16 doublettes (contre 34 l'année dernière). Malgré plusieurs interruptions à cause de la pluie, la convivialité et la bonne ambiance de la manifestation n'ont pas été entamées. Bravo à Estelle et Tonio vainqueurs de ce tournoi et aux joueurs restés patients et motivés ! Un magnum de rosé a été offert à chaque gagnant.

Le Sou des écoles remercie la municipalité d'avoir mis à disposition la salle d'animation et vous donne rendez-vous l'année prochaine avec le beau temps !



Voyage scolaire

Le grand air de la montagne



Du 30 mai au 2 juin, 89 élèves de l'école sont partis en voyage scolaire dans la commune du Reposoir en Haute-Savoie dans le cadre d'une classe verte. Ils étaient accompagnés par 4 enseignants, 2 AESH (Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap) et 6 parents d'élèves.

Les enfants ont été accueillis au chalet du domaine de Fréchet équipé pour dormir, manger, travailler et se détendre, le tout dans un cadre naturel magnifique.

Proposées par des animateurs formés, ils ont bénéficié de nombreuses activités de qualités comme l'escalade, une balade sensorielle, une visite du village, la découverte de la faune et la flore, une course d'orientation, un atelier sur les rapaces, la visite d'une fromagerie, l'écoute de contes.

Les enfants ont également profité des infrastructures du village pour des moments de jeux et de détente.



La dernière soirée s'est terminée par une boum très appréciée !

Ce voyage a été financé conjointement par le Sou des écoles, la mairie et les parents.

Les enfants et les adultes sont revenus ravis de leur séjour avec pleins de souvenirs.

Le Nez de cochon

20 ans du club et toujours pas une ride

Les citroënistes ont organisé et fêté dignement les 20 ans de leur club le samedi 17 juin dernier. Dès le vendredi soir, une équipe a préparé et décoré la salle d'animation mise à disposition par la mairie.

Samedi matin, une vingtaine de voitures a pris le départ de la « Balade des 20 ans » sur des petites routes, chemins et pistes ombragées sur environ 120 km autour de Malafretaz ; une chaude journée avec halte pique-nique au bord de l'étang des Vavres.

En fin d'après-midi, une trentaine de participants s'est retrouvée sur le parking de la salle d'animation pour présenter le club et les véhicules aux visiteurs. Jusqu'à l'heure de l'apéritif, ils ont partagé les anecdotes de la journée, évoqué l'état mé-



canique de leurs montures et échangé avec les élus et journalistes qu'ils avaient conviés.

La soirée s'est poursuivie par un fameux repas concocté par un traiteur et s'est terminée en chansons.



Les Cavaliers de Malafretaz

Résultats et récompenses très honorables



Le jeudi 18 mai 2023 avait lieu un concours club sur le site du Jumping de Bourg-en-Bresse ; cet événement faisait partie du challenge départemental.

Les cavalières des Écuries Griffond ont réalisé de magnifiques parcours et se sont classées aux 3^e, 2^e et même 1^{ère} places en club Élite (hauteur des obstacles à 1,05 m) ; la cavalière qui a gagné le Club Élite est championne départementale.

Grâce à tous ces bons résultats, elles ont également été récompensées du trophée de la performance des meilleures écuries de l'Ain !

Des étoiles dans les yeux de tous : coachs, cavaliers et parents ! Une récompense qui reflète bien le dynamisme des Écuries Griffond.

De nombreux stages sont prévus cet été. La fête du club se tiendra le 9 septembre 2023. Des animations, portes-ouvertes et un repas le soir seront au rendez-vous. Vous êtes bien évidemment tous les bienvenus !

Donneurs de Sang

L'amicale des Donneurs de Sang vous donne rendez-vous le mercredi 9 août pour la prochaine collecte à la salle d'animation de Malafretaz de 15h30 à 19h00.



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Los Bricolos

Le sud-ouest dans les assiettes

Le 3 juin dernier, la banda locale organisait sa « soirée tapas », réunissant environ 150 convives venus profiter d'une ambiance festive aux couleurs du sud-ouest. Animation musicale assurée par les Bricolos, tapas élaborées par le cuisinier du groupe, bénévoles engagés, Malafertois venus en nombre, tous les ingrédients étaient réunis pour faire de ce moment une réussite !

La banda est reconnaissante du soutien qu'elle reçoit des habitants et de la municipalité de sa commune d'adoption.



Déplacement dans le Lot

Le bilan très positif de la soirée tapas motive particulièrement les troupes. Comme en 2022, Los Bricolos fera un périple en Dordogne, le premier week-end d'août, afin de participer au festival Fèsta Los Bandas de Souillac. Cette nouvelle invitation de la banda locale « Les Cabécous » est une belle occasion pour les nouvelles recrues de l'année de se sentir pleinement intégrées au sein des rangs bressans ! Les festivités se dérouleront sur 3 jours et le village s'anima au son de 8 groupes réunis pour l'occasion.

La fin du festival marquera pour les Bricolos le début de la trêve estivale. L'équipe reprendra du service au mois de septembre avec, à n'en point douter, une certaine impatience.



*Comité des fêtes***Marché nocturne**

Vendredi 7 juillet, le Comité des fêtes a organisé son troisième marché nocturne.

La soirée s'est déroulée sous la menace d'un gros nuage qui n'a pas déversé les trombes d'eau annoncées par la météo. Cela a permis aux Malafertois de se balader tranquillement sur la place et de profiter des différents stands ou encore de discuter dans la bonne humeur.

La buvette a été prise d'assaut car, à cause de la chaleur, il fallait bien se rafraîchir.

Les estomacs n'étaient pas en reste. Les frites ont toutes trouvé preneurs pour accompagner les plats proposés par certains artisans.

Un grand merci aux Malafertois d'être venus en nombre pour faire de cette soirée une réussite.

Un grand bravo à toutes l'équipe du Comité des fêtes.

Rendez-vous l'an prochain.

*Le Club des Anciens***Un dernier repas avant l'été**

Au mois de juin, pour clore l'année, plus de 30 adhérents de 66 à 92 ans du club des Anciens se sont retrouvés au restaurant « La Parenthèse » à Attignat. Chacun a pu déguster un délicieux menu et continuer la journée par une partie de cartes ou une causerie. Marie-Claude a souhaité à tous de bonnes vacances en leur donnant rendez-vous le mercredi 6 septembre avec de nouveaux retraités afin de continuer à partager de bons moments.

*Comité des fêtes***La location pour tous**

Depuis de nombreuses années, le Comité des fêtes investit dans l'achat de matériel qu'il met à la disposition des associations adhérentes ou à la location pour les particuliers. Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif du matériel et les différents tarifs de location.

Liste du matériel disponible à la location

Matériel	Nb en stock	Commentaires	Forfait week-end intra-commune*	Forfait week-end Extérieur commune*	Caution
Remorque réfrigérée PTAC 1600 kg	1	Véhicule et permis de conduire selon réglementation en vigueur	70 €	120 €	2 000 €
Chapiteau, 5 x 9m, environ 45 pers.	2	Prévoir 6 personnes pour le montage	50 €	80 €	1 000 €
Barnum 4 x 4m	2	Prévoir 4 personnes pour le déplier	20 €	40 €	500 €
Table 2 x 0,80m, 8 personnes	10	Tarif par lot de 3 tables et 24 chaises	8 €	24 €	250 €
Table 2 x 0,75m, 8 personnes	12	Tarif par lot de 3 tables et 24 chaises	8 €	24 €	250 €
Chaise plastique	130	Classe M2	0,50 €/u	1,50 €/u	100 €
Mange debout	10	ø 0,80 m	2 €	3 €	100 €
Cafetière 2 pots	1	2 pots inox de 1,5 L	10 €	15 €	500 €
Cafetière 4 pots	1	4 pots inox de 1,5 L	10 €	15 €	500 €
Percolateur	1	15 L	10 €	15 €	150 €
Réchaud à gaz	2	Détendeur Butane (gaz non fourni)	5 €	15 €	50 €
Chauffe saucisses	1	3 piques	5 €	15 €	50 €

Seul le matériel listé est accessible à la location des particuliers.

Pour rappel, les conditions pour récupérer le matériel sont les suivantes :

- récupération du matériel le vendredi à 18h ; prévoir un véhicule adapté et une remorque si nécessaire,
- restitution du matériel le lundi à 18h,
- en cas de location un jour férié, le retrait se fera la veille du jour férié à 18h avec une restitution le lendemain du jour férié à 18h, ou le lundi s'il s'agit d'un week-end prolongé.

Location

Guide pratique

Rappel des règles de bon voisinage

L'heure des vacances arrive et tout le monde aspire à prendre du repos et à profiter de la tranquillité de notre environnement à la campagne.

Afin de ne pas créer de tensions inutiles entre voisins durant cette période estivale, ne perdons pas de vue ces quelques règles de courtoisie :

- Même si nos enfants sont plein de vie, restons vigilants quant aux cris notamment dans la piscine, afin de ne pas gêner nos voisins.



- Nous prévoyons de faire du bruit : travaux, fête... Prévenons nos voisins ! Nous sommes tous plus conciliants lorsque nous sommes informés à l'avance.

- Avant de tondre la pelouse ou de bricoler assurons-nous des plages horaires autorisées :

Horaires autorisés		7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h
Travaux de bricolage ou de jardinage* <i>Tondeuses, tronçonneuses, perceuses, motoculteurs...</i>	Lundi au vendredi			8h-12h						14h-19h30					
	Samedi			9h-12h						15h-19h					
	Dimanche et jours fériés			10h-12h											
Bruits de Chantiers <i>pour les activités professionnelles</i>	Lundi au vendredi	7h-20h													
	Samedi	7h-20h													
	Dimanche et jours fériés														
Tapage diurne et nocturne <i>cris, éclats de voix, musique, animaux, ...</i>	En journée entre 7h et 22h	Les bruits répétitifs, durables et intenses sont interdits et passibles de sanctions													
	La nuit entre 22h et 7h	Les bruits ou tapages injurieux troublant la tranquillité d'autrui sont interdits et punis par le code pénal.													
Bien vivre avec les animaux <i>Aboiements, déjections, divagation...</i>	<p>Tout propriétaire de chiens doit veiller à faire le nécessaire pour éviter les aboiements répétés, de jour comme de nuit et pendant ses absences.</p> <p>À l'intérieur de l'agglomération et dans les espaces publics, les chiens doivent être tenus en laisse ; la divagation des animaux est interdite.</p> <p>Lors des promenades, les déjections des chiens doivent être ramassées afin de laisser l'espace public propre.</p>														

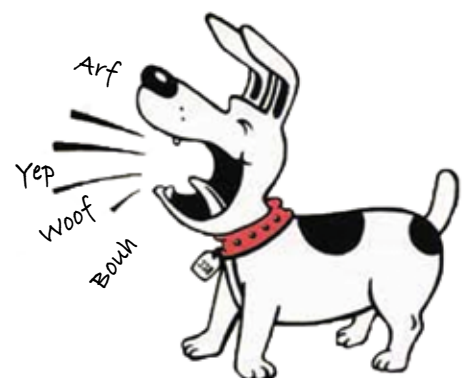
Source : Arrêté préfectoral du 12/09/2008 relatif à la lutte contre les bruits du voisinage.

* Jardinage :

- En vue de préserver la qualité de l'air dans le département de l'Ain, l'arrêté préfectoral n° SAF 2017 - 02 du 3/07/2017 interdit désormais le brûlage des végétaux quels qu'ils soient et ce toute l'année, pour les particuliers comme pour les professionnels. Ces déchets doivent être déposés en déchetterie.

- Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et à une hauteur limitée à 2 m, voire moins pour la visibilité à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

- Il incombe au riverain de **veiller à ce que rien ne dépasse sur la voie publique**. La commune est chargée de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.



Guide pratique

Les déchets ménagers : un casse-tête

Chacun d'entre nous doit évacuer une quantité toujours croissante de déchets ménagers. Il n'est pas toujours aisé de savoir où et comment s'en débarrasser.

Du côté de la municipalité, le sujet de la gestion des déchets ménagers occupe régulièrement nos espaces de discussion au détriment d'autres sujets. Nombre de réclamations nous parviennent sur le sujet : conteneurs pleins, sacs d'ordures ménagères abandonnés devant les points d'apport pour le recyclage ou déposés sur la voie publique...

Ainsi, depuis 2 ans déjà, le conseil municipal du 10 mai dernier, a décidé de mettre en place la facturation des dépôts illicites constatés sur la voie publique sur le territoire de la commune de Malafretaz. Les frais d'enlèvement fixés à 100€ seront à la charge de tout contrevenant identifié.

Afin de ne pas contrevenir aux obligations vous incombant, vous trouverez dans cet article un résumé des principales informations que vous pouvez également consulter sur le site internet de la commune et sur celui de la CA3B.

Les déchets ménagers

Jour de ramassage = mardi.

Jeudi = Pétessard, Les Bruyères.

Vendredi = Les Etroubles, La Pétilière, Route de Bourg, Route d'Étrez et L'Homont.

En fonction des jours fériés, le jour de ramassage peut être modifié. Vous serez prévenus grâce à l'alerte SMS (voir comment l'activer en dernière page de ce numéro).

! IMPORTANT

Les bacs ou les sacs contenant des ordures ménagères doivent être déposés au point de collecte défini sur la voie publique, la veille de la collecte entre 20h et 5h le lendemain. Les bacs seront rentrés le jour même du ramassage. Tout dépôt en dehors de ces horaires est passible de sanctions.

Jamais de verre dans ces poubelles.

À jeter à la déchetterie



Bois Grisard à ETREZ (01340)
GPS : N46°20'29" E05°10'06,6".

Horaires :

- **L'été** du 1^{er} juillet au 31 août, du lundi au samedi de 7h à 13h
- **L'hiver** du 1^{er} septembre au 30 juin, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Les points d'apport volontaire pour les déchets recyclables :

- ✓ Les conteneurs bleus pour les papiers et prospectus (vidés les mercredis des semaines impaires).
- ✓ Les conteneurs verts pour les emballages en verre, pots, bouteilles et bocaux.
- ✓ Les conteneurs jaunes pour les emballages (vidés les mardis et vendredi).

Il y a 4 points d'apport sur la commune :

- Au centre du village, sur le parking du cimetière.
- Au quartier de L'Homont à côté de la résidence sénior « Le Fil de l'Eau ».
- Près du Centre Équestre.
- Devant les terrains de rugby.

Si le conteneur est plein, rendez-vous sur un autre lieu de collecte ou repartez avec vos déchets dans l'attente que les conteneurs soient vidés. En aucun cas vous ne devez abandonner vos déchets sur place sous peine d'être verbalisé.

Guide pratique

Au fil de l'eau

Conteneur à textiles

En liaison avec les services de CA3B, un conteneur de l'association Tremplin est installé sur le parking du cimetière, à côté des conteneurs de Point d'Apport Volontaire.



Sécheresse

L'eau, une ressource précieuse

Malgré les épisodes de pluie du mois de juin, les débits des cours d'eau sont en forte diminution, et le niveau des nappes est en baisse sur l'ensemble du département. La préfecture a publié un arrêté le 4 juillet dernier plaçant la commune de Malafretaz en 'alerte' pour les usages domestiques.

Vous trouverez ci-dessous les restrictions en vigueur en fonction du niveau d'alerte.



	Alerte	Alerte renforcée	Vigilance
Massifs fleuris et plantes en pot	Autorisé uniquement entre 18h et 11h <i>Arrosage par goutte à goutte, pied à pied ou micro-aspersion autorisé</i>	INTERDIT <i>Arrosage par goutte à goutte, pied à pied ou micro-aspersion autorisé de 18h à 11h</i>	<p style="text-align: center;">LES BONS GESTES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas laisser couler l'eau inutilement - Bien refermer les robinets d'eau - Prendre une douche rapide plutôt qu'un bain - Ne pas prélever la vaisselle - Privilégier le mode «éco» pour le lave-vaisselle et le lave-linge et attendre qu'ils soient pleins pour lancer un lavage - Installer les appareils qui réduisent la consommation d'eau - Repérer les fuites en surveillant son compteur et les réparer - Privilégier les arrosages à la fraîche - Récupérer l'eau de pluie ou de rinçage pour arroser - Pailler les sols pour arroser moins (avec les déchets de tonte sèche ou des copeaux)
Jardins potagers	Autorisé uniquement de 18h à 11h	Autorisé uniquement de 21h à 9h <i>Prélèvement interdit dans les eaux superficielles (marre, rivière...)</i>	
Espaces verts et pelouse	L'arrosage des espaces verts et des pelouses est INTERDIT <i>Sauf pour les arbres et arbustes plantés en pleine terre depuis moins de 2 ans ...</i> <i>...entre 18h et 11h</i>	<i>...entre 21h et 9h</i>	
Nettoyage	Le lavage des toitures, voiries, terrasses, façades et des surfaces imperméabilisées est INTERDIT Le lavage des voitures à domicile est INTERDIT		
Piscine	Remplissage et vidange des piscines privées et des bains à remous > 1m ³ sont INTERDITS <i>(sauf conditions particulières*)</i>		
Plans d'eau	Remplissage et vidange INTERDIT <i>(sauf conditions particulières*)</i>		
Fontaines	Fermeture des fontaines publiques et privées en circuit ouvert Interdiction de prélèvement sauf abreuvement des animaux		

*se renseigner à la mairie ou sur le site internet de la préfecture.



Activité passée d'un Malafertois

Garde républicaine



François Degletagne, pas sûr que vous le connaissiez sous ce nom mais plutôt sous son diminutif, « El Parigo », le percussionniste de la Banda Los Bricolos. Nous avons appris récemment qu'il avait eu la chance d'arpenter le palais et les jardins de l'Élysée pendant plusieurs années. Notre curiosité nous a poussés à en savoir un peu plus.

Diplômé de l'école des sous-officiers de la Gendarmerie nationale de Châtelleraut à l'âge de 21 ans, François a choisi d'emménager à Paris avec sa famille pour intégrer la Garde républicaine, corps militaire qui comprend deux régiments d'infanterie, un régiment de cavalerie, un escadron motocycliste et des formations musicales (orchestre et cœur de l'armée française). Affecté au 1^{er} régiment d'infanterie, François a ainsi assuré pendant 6 ans la sécurité intérieure de l'Élysée de même que des missions d'honneur au profit de la Présidence de la République. Des années riches en rencontres et en souvenirs : « *Des gardes de 24 heures incluant des roulements de 6 heures de garde statique au niveau des trois entrées que compte l'Élysée était notre principale activité. Le reste du temps était consacré au service d'honneur avec application du protocole militaire de l'État lors des réceptions officielles. Nous n'assurons pas pour autant la sécurité rapprochée du Président de la République, mais celle du palais de l'Élysée.*

Jacques Chirac était alors le Président de la République. C'était un personnage impressionnant par sa taille, avenant, sympathique et surtout, très abordable. Il faisait le tour des points de garde chaque jour pour nous saluer.

Mon meilleur souvenir reste, de loin, la Garden Party organisée chaque 14 juillet dans les jardins de l'Élysée. Plus particulièrement, celle de 1998, année où notre équipe de France de football a gagné sa première étoile en remportant la coupe du monde en France. Pour l'occasion, le Président de la République nous avait associés à la fête avec les footballeurs. Il y avait un millier de personnes dans les jardins. J'ai passé un moment incroyable, je ne l'oublierai jamais ! »

François a quitté la Garde républicaine en 2003 pour la brigade territoriale de gendarmerie d'Ambérieu-en-Bugey, avant de quitter définitivement la gendarmerie en 2017.

Administration

État civil

du 1^{er} avril au 30 juin 2023

LES NAISSANCES

En mars :

- Amira TAIBI, fille de Marouane TAIBI et de Faïza ZAÏT

En avril :

- Noah DOUKOURE, fils de Ibrahima DOUKOURE et de Camille BLANC
- Louis LAMY, fils de Vincent LAMY et de Blandine PIOUS
- Emma FERNANDES, fille de Jonathan FERNANDES et de Léa VERARD

LES MARIAGES

- CERDAN Raphaël et FOURRIER Séverine, 13 mai 2023

LES DÉCÈS

- VEILLE Marie Michelle veuve MERCIER, 6 mai 2023, 91 ans

LES PERMIS DE CONSTRUIRE

- PIRAT Anthony, route de la Ramillière, construction d'un carport

IMPORTANT : nous rappelons qu'avant la réalisation d'un projet de construction, il est nécessaire d'engager les démarches administratives adaptées. En cas de doute ou de questions, vous pouvez interroger le secrétariat de la mairie.

Alerte SMS

Vous pouvez vous inscrire gratuitement et anonymement depuis le lien en bas de la page d'accueil du site internet ou sur le lien www.malafretaz.fr/sms ou encore en utilisant le flash code ci-contre :



Nouveau flash code



Vous trouverez ci-contre un second flash code qui vous permettra de vous retirer de la liste d'envoi des informations scolaires, de modifier l'adresse liée à votre numéro de téléphone en cas de déménagement ou si vous souhaitez tout simplement vous retirer définitivement des listes de diffusion.

Pour rappel, n'indiquer pas votre nom ni le numéro de votre rue, ces informations ne sont pas utiles à ce service.



Conception réalisation : C'est com' si...

Directeur de publication : le Maire de Malafretaz

Rédaction et photos : Mairie de Malafretaz - 185, rue du Centre, 01340 Malafretaz
Tél. 04 74 25 41 27

Impression : APO Lyon, 44 ter rue Jules Valenscaut 69008 Lyon

Tirage en 675 exemplaires, imprimé sur papier recyclé.

Périodicité : trimestrielle, distribué gratuitement.

